

Conseil d'administration

Cent trente-septième session Rome, 13-15 décembre 2022

Rapport du Président Proposition de prêt République du Cameroun Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole

Additif

Numéro du projet: 2000003903

Cote du document: EB 2022/137/R.35/Add.1

Point de l'ordre du jour: 16 a) iii) a)

Date: 13 décembre 2022 Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

République du Cameroun

Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole

Additif

Le Conseil d'administration est invité à examiner les modifications apportées au document EB 2022/137/R.35. Les modifications sont indiquées ci-après (le texte supprimé est barré et le texte ajouté est souligné).

À la page iii, le résumé du financement est modifié comme suit:

Résumé du financement

Institution initiatrice: FIDA

Emprunteur: République du Cameroun

Organisme d'exécution: Ministère de l'élevage, des pêches et des industries

animales

Coût total du programme: 63,8 millions d'EUR (équivalant approximativement à

61,6 millions d'USD)

Montant du prêt du FIDA: 48,8 millions d'EUR (équivalant approximativement à

47 millions d'USD)

Conditions du prêt du FIDA: Conditions mixtes: délai de remboursement de

25 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an et un taux d'intérêt de 1,25% l'an (ajustements pour

les prêts dans une seule monnaie)

Cofinanceurs: Secteur privé, institutions financières

Montant du cofinancement: 6,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à

6,3 millions d'USD)

Conditions du cofinancement: En nature et en espèces

Contribution de l'emprunteur: 5,7 millions d'EUR (équivalant approximativement à

5,5 millions d'USD)

Contribution des bénéficiaires: 2,9 millions d'EUR (équivalant approximativement à

2,8 millions d'USD)

Montant du financement climatique

apporté par le FIDA:

3,9 millions d'EUR (équivalant approximativement à

3,8 millions d'USD)

À la page 5, le paragraphe 30 est modifié comme suit:

« 30. Les composantes 1, 2 et 3 du programme relèvent partiellement du financement de l'action climatique. Selon les méthodes appliquées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques, le montant estimatif préliminaire de l'enveloppe totale allouée par le FIDA au financement de l'action climatique au titre du programme s'élève à 3 803 000 USD 3 946 000 EUR, soit 6,2% 8% de la contribution totale du Fonds. »

À la page 5, le paragraphe 31 est modifié comme suit:

« 31. **Coût total.** Le coût total du Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole sur la période de huit ans (2023-2030), provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers compris, s'élève à 61,6 millions d'USD 63,8 millions d'EUR. »

À la page 5, le paragraphe 32 est modifié comme suit:

« 32. Coût par composante. La ventilation du coût de base total (61,6 millions d'USD 63,8 millions d'EUR) est la suivante: i) amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes aquacoles: 16,8 millions d'USD 17,4 millions d'EUR, soit 27,3%; ii) développement de la filière aquacole: 32,6 millions d'USD 33,8 millions d'EUR, soit 53%; iii) concertation sur les politiques et coordination du programme: 11,1 millions d'USD 11,5 millions d'EUR, soit 18,1%. Le financement à hauteur de 1 million d'USD 1,1 million d'EUR du dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets représente 2% 1,7% du coût de base total. »

À la page 6, le tableau 1 est remplacé par le tableau suivant:

Tableau 1

Coût du programme par composante et sous-composante et par source de financement (en millions d'EUR)

composante/sous-composante	FIDA		Gouvernement		Secteur privé		Institutions financières		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	/////////////////////////////////////	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	 %
Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes aquacoles												
Système d'approvisionnement en intrants, conseils agricoles et éducation nutritionnelle	3,1	88,4	0,4	11,6	-	-	-	-	_	_	3,5	5,5
Moyens de production et de commercialisation	11,4	96,0	0,5	4,0	-	-	-	-	_	_	11,8	18,6
Renforcement institutionnel et mesures d'accompagnement	0,8	38,6	1,2	61,4	-	-	-	-	_	_	2,1	3,2
Sous-total	15,4	87,7	2,2	12,3	-	-	-	-	_	-	17,4	27,3
2. Développement de la filière aquacole												
Aquaculture commerciale et inclusive	13,5	56,3	1,0	4,4	3,2	13,3	3,3	13,8	2,9	12,1	24,1	37,6
Mécanismes de financement de l'aquaculture	4,6	95,5	0,2	4,5	-	-	-	_	_	_	4,8	7,5
Formation et renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales	4,2	82,1	0,9	17,9	-	-	-	-	-	_	5,0	7,9
Sous-total	22,2	65,7	2,2	6,4	3,2	9,5	3,3	9,8	2,9	8,6	33,8	53,0
3. Concertation sur les politiques et coordination du programme												
Examens sectoriels inclusifs et concertation sur les politiques	0,9	81,0	0,2	19,0	-	-	-	-	_	_	1,1	1,8
Coordination, gestion et suivi-évaluation	9,1	90,5	0,9	9,5	-	-	-	-	_	_	10,4	16,3
Dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets	1,1	83,9	-	-	-	-	-	-	_	_	1,1	1,7
Sous-total Sous-total	11,2	89,1	1,3	10,9	-	-	-	-	-	-	12,6	19,7
Coût total du programme	48,8	76,3	5,7	8,9	3,2	5,0	3,3	5,2	2,9	4,6	63,8	100,0

À la page 7, le tableau 2 est remplacé par le tableau suivant:

Tableau 2 Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement (en millions d'EUR)

	FID	Α	Gouvernement		Secteur privé		Institutions financières		Bénéficiaires		Total	
Catégorie de dépenses	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Dépenses d'investissement												
A. Travaux	1,7	81,0	0,4	19,0	-	-	-	-	-	-	2,1	3,2
B. Biens, équipement et matériel	4,0	81,0	1,0	19,0	-	-	-	-	-	-	5,0	8,4
C. Consultants	3,5	80,5	0,9	19,5	-	-	-	-	-	-	4,4	7,8
D. Formation et ateliers	5,0	73,5	1,9	26,5	-	-	-	-	-	-	6,9	10,7
E. Services sur site	3,0	71,8	1,1	28,2	-	-	-	-	-	-	4,1	6,5
F. Dons et subventions	21,6	69,6	-	-	3,2	10,3	3,3	10,7	2,9	9,4	31,0	48,6
G. Dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets	1,1	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	100,0
Total des dépenses d'investissement	39,9	73,2	5,4	9,9	3,2	5,9	3,3	6,1	2,9	5,3	54,6	85,2
2. Dépenses ordinaires												
A. Salaires, traitements et indemnités	7,5	100,0		-		-		-		-	7,5	12,0
B. Maintenance et exploitation	1,4	81,0	0,3	19,0		-		-		-	1,7	2,8
Total des dépenses ordinaires	8,9	96,5	0,3	3,5			-		-		9,2	14,8
Coût total du programme	48,8	76,3	5,7	8,9	3,2	5,0	3,3	5,2	2,9	4,6	63,8	100,0

À la page 8, le tableau 3 est remplacé par le tableau suivant:

Tableau 3 Coût du programme par composante et sous-composante et par année du programme (en millions d'EUR)

composante/sous-composante	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
1. Amélioration de la productivité et de la résilience des système	s aquaco	es							
Système d'approvisionnement en intrants, conseils agricoles et éducation nutritionnelle	0,8	0,5	0,7	0,4	0,3	0,4	0,3	0,1	3,5
Moyens de production et de commercialisation	0,2	3,1	4,6	3,3	0,2	0,2	0,2	-	11,8
Renforcement institutionnel et mesures d'accompagnement	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	2,1
Sous-total	1,2	4,0	5,6	3,9	0,8	0,8	0,7	0,3	17,4
2. Développement de la filière aquacole									
Aquaculture commerciale et inclusive	0,2	5,4	7,8	6,3	3,1	0,4	0,5	0,3	24,1
Mécanismes de financement de l'aquaculture	0,1	1,7	2,7	0,1	0,1	0,1	0,1	-	4,8
Formation et renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales	0,7	1,0	1,0	0,8	0,7	0,3	0,2	0,1	5,0
Sous-total	0,9	8,1	11,5	7,3	3,9	0,8	0,8	0,5	33,8
3. Concertation sur les politiques et coordination du programme									
Examens sectoriels inclusifs et concertation sur les politiques	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1
Coordination, gestion et suivi-évaluation	1,8	1,0	1,1	1,2	2,1	1,1	1,3	0,5	10,4
Dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets	1,0	-	-	-	-	-	-	-	1,0
Sous-total	3,0	1,2	1,2	1,3	2,3	1,2	1,6	0,7	12,6
Coût total du programme	5,2	13,3	18,3	12,6	7,0	2,9	3,1	1,6	63,8

À la page 8, le paragraphe 33 est modifié comme suit:

« 33. Financement du programme. Le plan de financement du programme est le suivant: i) FIDA, 47,0 millions d'USD 48,8 millions d'EUR (76,3%); ii) gouvernement, 5,5 millions d'USD 5,7 millions d'EUR (8,9%); iii) bénéficiaires, 2,8 millions d'USD 2,9 millions d'EUR (4,6%); iv) secteur privé aquacole, 3,1 millions d'USD 3,2 millions d'EUR (5,0%); v) institutions financières, 3,2 millions d'USD 3,3 millions d'EUR (5,2%). Un cofinancement parallèle sera apporté à hauteur de 5 millions d'USD 5,1 millions d'EUR par la Banque africaine de développement et à hauteur de 2 millions d'USD 2,0 millions d'EUR par d'autres partenaires de développement qui mènent des actions en faveur du secteur aquacole, tels que l'Agence allemande de coopération internationale, l'Union européenne, la FAO et l'Organisation internationale du Travail. »

À la page 9, le paragraphe 37 est modifié comme suit:

« 37. **Analyse économique, avantages environnementaux compris.**Globalement, les résultats de l'analyse économique mettent en évidence un bon rapport coût-efficacité du programme, avec un taux de rentabilité économique interne de base de 15,4% et une valeur actuelle nette de 19 millions d'USD 19,7 millions d'EUR (soit 11 milliards de francs CFA). »

À la page 12, le paragraphe 53 est modifié comme suit:

Plans de préparation à l'exécution et de démarrage

« 53. Dès que le programme entrera en vigueur, une avance de démarrage de 1 million d'USD environ sera mise à disposition pour couvrir les dépenses liées aux activités préparatoires. Un accord de préfinancement d'un montant de 1 067 000 USD a été signé entre l'emprunteur et le FIDA aux fins du démarrage plus rapide de l'exécution des projets. Le Gouvernement camerounais en ayant fait la demande pendant les négociations (voir appendice), l'accord de financement concerné sera relibellé en EUR, le montant s'élevant à 1.1 million d'EUR. » À la page 12, le paragraphe 55 est modifié comme suit:

« 55. Un accord de financement entre la République du Cameroun et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi du financement proposé à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié sera mise à disposition avant la session. L'accord de financement négocié, et l'accord de préfinancement contresigné seront relibellés d'USD en EUR à la demande du Gouvernement camerounais sur approbation du Conseil d'administration. »

À la page 12, la recommandation (paragraphe 58) est modifiée comme suit:

« 58. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quarante sept millions de dollars des États Unis (47 000 000 USD) quarante-huit millions sept cent trente-six mille soixante-douze euros (48 736 072 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

Le Président Alvaro Lario REPUBLIQUE DU CAMEROUN Pala - Travati - Patria

NOVISTIGNE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITORIE

SECRÉTARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

DIRECTION SE LA COOPERATION HORD BUD ET 068 ORGANISATIONS MULTILATERALES

SOUS DIRECTION DE LA EDIOPERATION MULTILATERALE O O O O NO O 6 5 5 0 MINEPAT/SG/DGCOOP/DNS/M

REPUBLIC OF CAMEROON Pages - Work - Fatherland MINISTRY OF ECONOMY, PLANSING AND REGIONAL DEVELOPMENT SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF COOPERATION AND REGIONAL INTEGRATION NORTH-SOUTH AND MULTILATERAL COOPERATION

DEPARTMENT SUB-DEPARTEMENT OF MULTILATERAL COOPERATION

Yaoundé, le

ft 7 DEC 2022

LE MINISTRE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR, DIVISION AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE DEPARTEMENT DE LA GESTION DES PROGRAMMES DU FIDA.

-Rome-

Objet: COOPERATION CAMEROUN/FIDA

Changement de devise dans le cadre de la mise en place du Programme d'Appui au Développement de l'Entreprenariat Aquacole (PDEA).

Monsieur le Directeur.

Me référant aux conclusions de la séance de négociation de l'accord de financement du programme susvisé, tenue en ligne le vendredi 25 novembre 2022, entre la délégation camerounaise désignée et celle du FIDA, au cours de laquelle la préférence pour un financement en euro en lieu et place du dollar proposé, a été exprimée par la délégation camerounaise.

Et conformément aux procédures de gestion fiduciaire du FIDA prescrivant une demande d'exception à faire au Conseil d'Administration pour la prise en compte de cette préférence.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser le changement de cette devise (dollar) contenue dans l'accord de préfinancement des activités de prédémarrage du programme susvisé signé et dans le présent accord de financement.

L'option pour un financement en euro, au regard des termes et conditions qui y sont rattachés, permettra au Gouvernement de misux gérer les risques de change.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée./-

Ousmane Mey